

Parler «comme oracles de Dieu» - 1 Pierre 4: 11

ME 1878 page 479

On a raison de penser que l'apôtre, dans ce passage a en vue bien plus que seulement de parler selon les Ecritures, car un homme pourrait ne rien dire qui ne fût scripturaire, et ne pas parler «comme oracle de Dieu». Le passage implique que celui-là seulement devrait parler qui a l'assurance qu'il exprime ce qu'il croit être la pensée de Dieu. Là où cette assurance fait défaut, on doit se tenir dans le silence. Le message pourra être sans art, semblable à celui de Pierre ou de Jean, montrant que celui qui parle est humainement ignorant et illettré (comparez Actes des Apôtres 4: 13), et pourtant être tout juste la pensée de Dieu, répondant aux besoins présents des âmes. C'est là parler «comme oracles de Dieu». Un autre peut dire une parole vraie en elle-même, mais applicable à des circonstances tout à fait différentes, avertissant là où il eût fallu consoler et encourager, instruisant là où l'Esprit recherchait plutôt la communion, ou l'inverse. Parler ainsi, ce n'est pas parler comme oracles de Dieu. Je n'ai pas besoin de dire qu'il y a, pour ceux qui écoutent, une obligation également impérative, qui est d'examiner toutes choses par la parole de Dieu.